

À VENDRE

Faire offre à partir de 650.000,00 € (prix hors frais)

DESCRIPTION

La Commune de Rebecq vend l'ancienne maison communale (imposante maison de maître de composition néo-classique du début du 19ème siècle) et une partie du parc communal, terrain d'une superficie d'environ 32 ares, sis Grand Place 13 (1^{ère} Division - Section B - n°218A et 221B) et situé en zone d'habitat au plan de secteur.

Le bien est repris comme "monument" à l'inventaire du Patrimoine immobilier culturel sur base de sa typologie et de son intérêt architectural (millésime 1816) ([réf. n° 25123-INV-0047-01](#)).

Composition du bien

Rez-de-chaussée : Grand hall d'entrée avec escalier menant au premier étage, 7 pièces

1^{er} étage : 10 pièces (dont une cuisine)

Grenier : aménageable

Sous-sol : 4 caves

Le bien est à rénover entièrement ; ce dernier est inoccupé depuis 2014 (travaux à prévoir).

**La Commune se réserve le droit de ne pas accepter d'offre et de mettre fin à la procédure de vente.
Le bien reste la propriété de la Commune jusqu'au complet paiement du prix.**

INFORMATIONS RELATIVES À L'OFFRE

Tout candidat acquéreur doit remettre une offre écrite et dûment signée dans une enveloppe fermée portant l'indication « Offre ancienne maison communale de Rebecq », adressée à la Commune de Rebecq – Service Aménagement du territoire – Rue Dr Colson 1 – 1430 Rebecq.

Chaque offre devra contenir, sous peine de nullité, les éléments suivants :

- Une offre comprenant notamment le montant total de l'offre en lettres et chiffres (hors frais de notaire), la qualité de la personne qui signe l'offre, l'adresse du bien, la superficie et le nom du propriétaire ;
- L'attestation sur l'honneur de visite des lieux avant la remise des offres ;
- Une copie recto-verso de la carte d'identité de toutes les personnes qui signent l'offre et, pour les personnes morales, les documents nécessaires pour attester des pouvoirs d'engagement de la personne morale par les signataires de l'offre.

RECEPTION DES OFFRES : Du 03/01/2024 au 26/01/2024

**LA RECEPTION DE PLUSIEURS OFFRES DONNERA LIEU A UNE SEANCE PUBLIQUE : LE 12/02/2024
(UNIQUEMENT POUR LES FUTURS ACQUEREURS)**

RENSEIGNEMENTS – VISITES

Visite obligatoire du bien pour remettre offre. Cette visite pourra être effectuée sur rendez-vous du lundi au vendredi de 8:45 à 11:45 et de 13:30 à 15:30. Les prises de rendez-vous se feront au minimum 48 heures à l'avance auprès du service urbanisme.

Pour les questions relatives à l'urbanisme : s'adresser au service urbanisme (urbanisme@rebecq.be)

Site Internet : <https://www.rebecq.be/>

